

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} décembre 2015

OBJET :
Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois des collectivités et de leurs établissements publics sont créés par leur assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'intérêt pour l'établissement de disposer d'un agent en charge de coordonner et mettre en œuvre des activités d'animation des quartiers, de médiation sociale, de cohésion sociale et de politique de développement social urbain ainsi que de participer à la mise en place de mesures d'insertion, il est proposé de procéder à la création d'un poste permanent, à temps complet, d'animateur territorial.

Considérant, par ailleurs, l'avancement de grade d'un agent et la vacance au tableau des effectifs de deux postes permanents d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, qui ne seront pas pourvus sur l'exercice en cours, il est proposé de procéder à leur suppression.

PROPOSITIONS

Sur avis favorable des membres du Comité Technique paritaire commun de la ville d'Essey-lès-Nancy et de son centre communal d'action sociale, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- de procéder à la création d'un poste permanent d'animateur territorial à temps complet ;
- de procéder à la suppression de deux postes permanents d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet ;
- d'accepter le tableau des effectifs modifié annexé à la présente délibération.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs seront inscrits au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2016 de l'établissement.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 4 décembre 2015.

Pour extrait,



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Breuille".

Michel BREUILLE

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

AGENTS PERMANENTS STAGIAIRES OU TITULAIRES	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	B	1	0
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	B	2	2
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	0
ADJOINT D'ANIMATION DE 2e CLASSE	C	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2e CLASSE	C	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE	C	0	0
TOTAUX		7	5

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 1^{er} DECEMBRE 2015

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU C.C.A.S.**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Patricia LANZI, Véronique SAGET, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Stéphanie GEORG, Jacqueline BELLIER et Janine MARCHAL.
MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY.

Pour extrait,

Le Président,



Michel Breuille
Michel BREUILLE